



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**

Résorption des bidonvilles

Point d'étape



ÉDITORIAL

La politique publique de résorption des bidonvilles où vivent des ressortissants de pays membres de l'Union européenne est une des plus complexes que la Dihal ait à conduire. Elle nécessite de relever en particulier deux défis importants :

- **l'insertion de populations en situation de grande précarité**, combinant de nombreuses difficultés et problématiques, ce qui implique nécessairement du temps et de l'expertise dans les solutions à apporter ;
- **un portage partenarial au niveau local dans le moyen et long terme**, quand le court terme de l'évacuation des campements semble plus simple même s'il n'apporte pas de solution dans la durée et est finalement plus coûteux.



Depuis 2018, un cadre d'action ambitieux existe, signé par huit ministres et qui pose un objectif clair de résorption ainsi qu'une méthode construite sur des expériences de terrain réussies. Des moyens sans précédent sont mobilisés pour soutenir les territoires volontaires, avec une enveloppe nationale annuelle de 8 M€. Une plateforme numérique *Résorption-bidonvilles* est développée dans le cadre d'une start-up d'État, non seulement comme un système d'information et de pilotage mais comme un outil collaboratif pensé pour les utilisateurs.

Bien sûr, en 2021, il existe encore bien trop de bidonvilles en France métropolitaine. Mais un constat lucide doit aussi conduire à prendre en compte l'importance des progrès réalisés et des résultats obtenus. Le changement de paradigme est engagé dans la plupart des territoires concernés. Des sites sont résorbés définitivement. Des personnes accèdent à l'emploi, de plus en plus d'enfants vont à l'école, ce qui est essentiel pour casser la spirale de reproduction de la grande précarité. **On assiste à une véritable transformation de l'action publique sur cette question complexe et un profond changement de regard porté sur cette politique.**

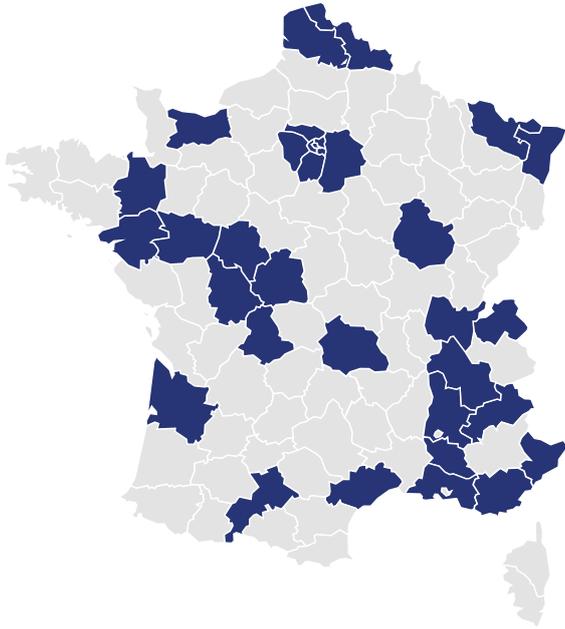
C'est ce que montre ce bilan qui se veut à la fois synthétique, didactique et fidèle au souci de la Dihal de rendre compte de son action, en espérant contribuer ainsi à renforcer l'acceptation auprès de nos concitoyens de cette politique et des populations qu'elle vise.

Sylvain Mathieu

Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement

LES BIDONVILLES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

DONNÉES AU 12 MAI 2021



439 sites

de plus de 10 personnes

**12 342 ressortissants
de l'Union européenne**

22 189 personnes toutes nationalités
confondues

23 départements

ont reçu des financements de la Dihal en 2020



20 % avaient une feuille de route en 2020, soit 5 départements, c'est-à-dire une stratégie de résorption signée par les collectivités et l'État



58% ont recruté des médiateurs scolaires, soit 30 médiateurs répartis sur 14 départements



20 % ont mis en place le programme SIBEL (Sortie Inclusive du Bidonville par l'Emploi et le Logement) sur leur territoire, soit 9 départements



75% sont des territoires de mise en oeuvre accélérée du Logement d'abord, soit 18 départements

Indicateurs d'impacts

Sites résorbés*

2019 2020

18 16

* Un site (de plus de 10 personnes) est considéré comme résorbé si une solution pérenne en logement ou hébergement est mise en place pour 66 % des habitants du site.

Enfants
scolarisés

2019 1 431

2020 3 125

Personnes
en emploi

2019 720

2020 1 078

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 1 072

2020 1 464



Données issues de la plateforme numérique Résorption-bidonvilles au 12 mai 2021.
Envie de savoir plus sur la plateforme ? resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr
Vous souhaitez des informations ? un accès ? contact@resorption-bidonvilles.gouv.fr

SOMMAIRE

03

ÉDITORIAL

07

ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Les bidonvilles en France métropolitaine : approche française d'une question européenne

La politique de résorption

Un changement de modèle de l'action publique

Une stratégie globale

Des moyens nouveaux

Une mobilisation partenariale

La plateforme numérique : outil de référence pour piloter et suivre la politique publique sur chaque territoire

15

BILAN 2019-2020

Évolution de la population en bidonvilles et du nombre de sites

Les actions cofinancées par la Dihal

Résultats

Tableau des opérateurs cofinancés en 2020 et 2021

Focus : Trajectoires, des actions d'expertise et de diagnostics soutenues par la Dihal

Focus : L'accès à l'éducation

Focus : L'accès au logement et à l'emploi

Une mobilisation forte pendant la crise sanitaire

Focus : l'accès à l'eau

28

ÉTAT DES LIEUX TERRITOIRE PAR TERRITOIRE

41

ANNEXE : LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIHAL

42

INDEX DES ZOOMS REMERCIEMENTS L'ÉQUIPE



A photograph showing a makeshift settlement of shacks built along a concrete-lined canal. The shacks are constructed from various materials, including wood, metal, and plastic. A large, dense green tree dominates the background. In the foreground, several people are sitting on the ground near the water's edge. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

Éléments de cadrage de la politique publique

LES BIDONVILLES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

APPROCHE FRANÇAISE D'UNE QUESTION EUROPÉENNE

Depuis plus de 20 ans sont réapparues en France métropolitaine des bidonvilles, campements faits de matériaux de récupération dans lesquels vivent des populations très précaires. On y constate la plupart du temps une absence de services de base (accès à l'eau, accès aux sanitaires, évacuation des déchets...), des habitats non conformes aux normes d'hygiène et de salubrité, un surpeuplement et une marginalisation sociale très forte (défaut de scolarisation, éloignement du marché de l'emploi, manque de soins, exposition à des réseaux de dépendance ou d'emprise et à la délinquance, discriminations de toutes sortes...), une occupation sans droits ni titre d'un terrain ou d'un bâti ainsi que des problèmes avec le voisinage.

Les habitants de ces bidonvilles sont majoritairement des ressortissants de l'Union européenne, venant principalement de Roumanie et de Bulgarie. Souvent désignés comme Roms, notamment dans leur pays d'origine où ils sont reconnus comme une minorité par la loi, ils sont aux yeux de la République française des citoyens européens bénéficiant de la liberté de circulation. **Contrairement à une idée reçue, ils ne sont pas nomades et doivent donc être distingués des gens du voyage, citoyens français au mode de vie nomade ou semi-nomade.**

À cet égard, **l'action conduite en France en matière de résorption des bidonvilles s'inscrit dans le cadre européen pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms, défini en 2011 et renouvelé en 2020 par la Commission européenne.**

Toutefois, **l'approche de la France diffère de celle de l'Union européenne** puisque, s'inscrivant dans une perspective républicaine universaliste, **elle consiste à lutter contre la grande précarité et l'habitat indigne sans cibler un groupe sur le fondement de son origine culturelle ou ethnique.**

La Dihal, qui est le point de contact national de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe sur les questions relatives aux Roms, porte cette position au sein de ces différentes instances et auprès de ses partenaires européens. Elle participe notamment aux différentes réunions de travail du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM).





LA POLITIQUE DE RÉSORPTION

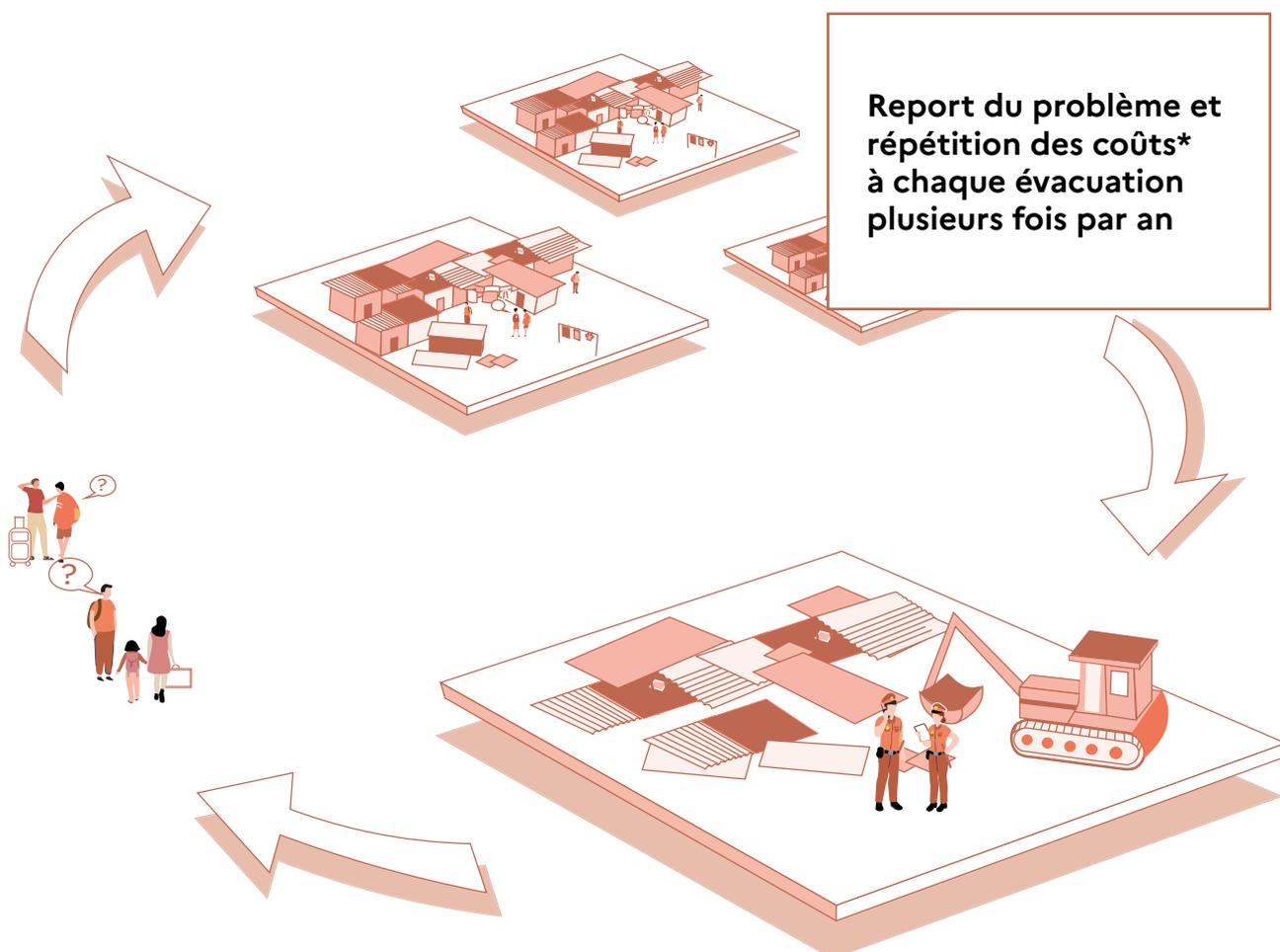
Un changement de modèle de l'action publique

La première réponse apportée par les pouvoirs publics à la problématique des bidonvilles s'est concentrée sur les évacuations, réalisées sur le fondement d'arrêtés administratifs ou de décisions judiciaires. Insuffisamment anticipées et mal préparées, ces évacuations aboutissent systématiquement à la reconstitution d'autres bidonvilles et d'autres squats tout en freinant les effets des actions conduites localement sur ces sites. Outre leur inefficacité, elles représentent un coût important pour les finances publiques.

Dans le même temps, certains territoires ont développé des stratégies de moyen et long termes afin d'apporter une solution aux habitants de ces bidonvilles et résorber ces derniers durablement en prévenant les réimplantations.

S'appuyant sur ces expériences locales, le gouvernement a adopté un nouveau cadre d'action, équilibré et pragmatique, avec l'instruction du 25 janvier 2018. Signée par 8 ministres (Intérieur, Justice, Europe et Affaires étrangères, Cohésion des territoires, Solidarités et Santé, Travail, Éducation nationale, Égalité entre les femmes et les hommes), elle exprime clairement un objectif de résorption des bidonvilles. **Cette instruction s'inscrit aussi pleinement dans les objectifs de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ainsi que dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord.**

Passer d'une action publique centrée sur les évacuations ...

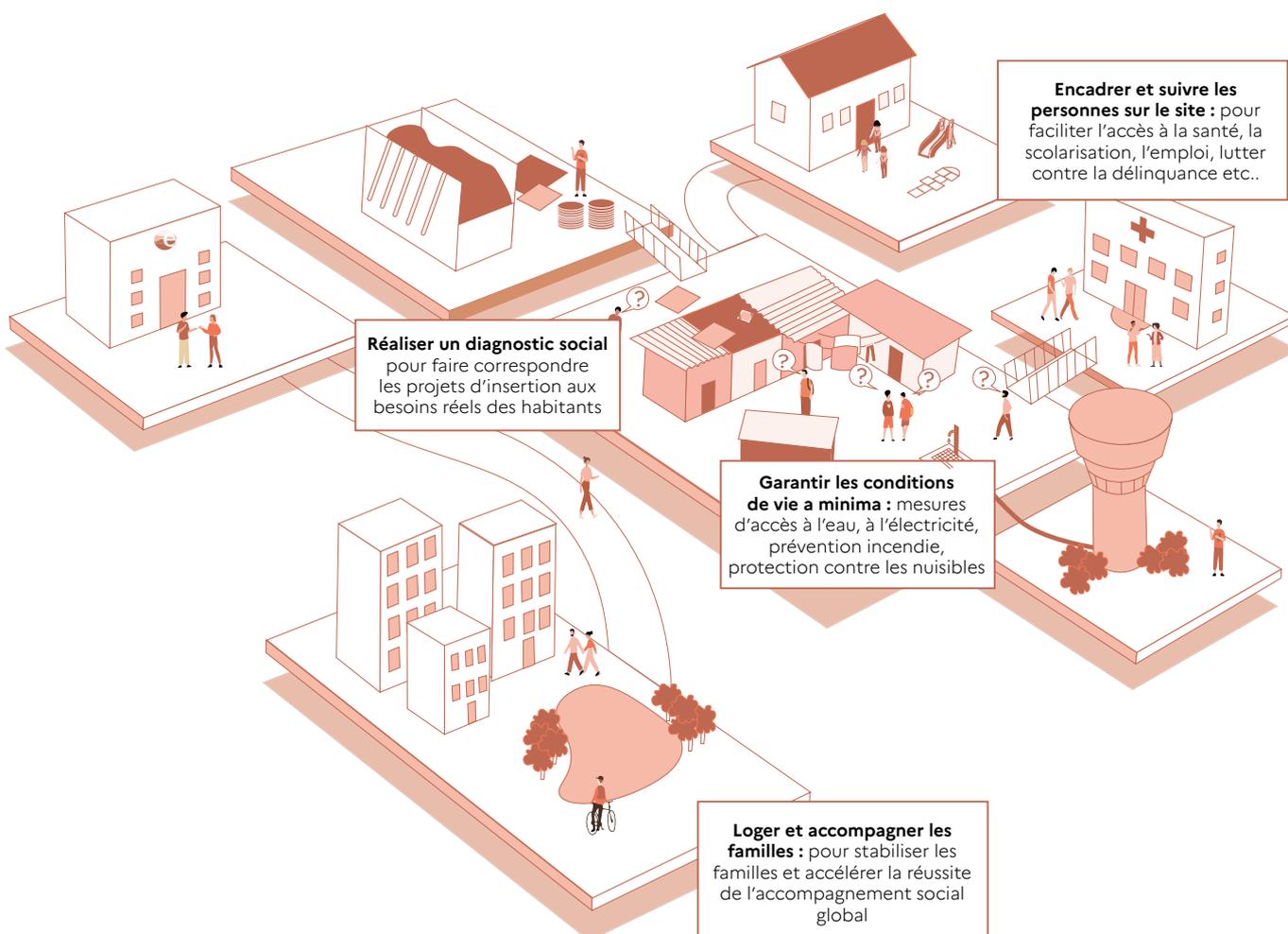


Le coût de l'évacuation d'un campement d'une centaine de personnes à la Courneuve a été estimé à 108 000€ selon un rapport d'élèves de l'École nationale des Ponts et Chaussées commandité par la Dihal en 2014

Une stratégie globale

- ✓ C'est **agir le plus tôt possible**, dès l'installation du campement. **Le déclencheur de l'action publique, ce n'est pas l'exécution d'une décision de justice ou d'un arrêté administratif, c'est l'existence du bidonville.**
- ✓ C'est une **approche globale**, c'est-à-dire portant en même temps sur l'accès aux droits (hébergement, logement, soins, école, emploi), la protection de l'enfance, les droits des femmes, la lutte contre la délinquance et contre la traite des êtres humains, le respect de l'ordre public et de la régularité du séjour.
- ✓ **Une action progressive de résorption n'est pas synonyme de pérennisation d'un site** : si elle peut impliquer une sécurisation des conditions de vie et un encadrement du site pour un temps donné, toute l'action mise en œuvre doit être orientée vers la résorption définitive du site, et il est nécessaire dès le début de l'action de lui fixer une échéance (en moyenne 2 à 3 ans après le début pour un site de 50 à 100 personnes).
- ✓ **Agir sur des sites en amont ne fait pas obstacle aux opérations d'évacuation** : quand elles sont nécessaires, les évacuations doivent constituer un élément de la politique de résorption. Les procédures judiciaires constituent des données à intégrer dans l'élaboration de la feuille de route.
- ✓ **Il importe que ces actions de résorption qui impliquent un accompagnement vers l'insertion de citoyens européens ne se traduisent pas par de nouvelles installations.** Les expériences ont généralement montré qu'elles n'ont pas cet effet en pratique. À l'inverse, elles peuvent avoir un effet repoussoir pour une partie des publics. Il convient néanmoins d'exercer une vigilance particulière sur la prévention des nouvelles installations.

... vers une action publique pour une résorption durable et définitive



Des moyens nouveaux

En 2019, le gouvernement a annoncé franchir une nouvelle étape en doublant les crédits 2020 dédiés à la résorption des bidonvilles : la dotation attribuée aux départements concernés étant passée de 4 à 8 millions d'euros.

C'est un véritable changement d'échelle qui a permis de donner une impulsion forte aux stratégies territoriales, avec un véritable effet démultiplicateur pour les actions conduites. **L'objectif pour 2023 est de résorber définitivement 150 sites et faire accéder plus de 4 000 personnes à l'emploi sur 3 ans (2020, 2021, 2022).**

Une mobilisation partenariale

Le caractère multidisciplinaire de la résorption des bidonvilles a pour conséquence qu'un **grand nombre d'acteurs, aussi bien au niveau de la décision que de l'exécution, doivent y être impliqués** : au sein des collectivités locales – villes, intercommunalités mais aussi départements et régions pour ce qui relève de leurs compétences ; au sein des services de l'État dans tous les champs concernés (cohésion sociale et emploi, éducation nationale, santé, sécurité publique...) ; au sein du secteur associatif qu'il s'agisse d'opérateurs ou de bénévoles.

Sur une question sensible et complexe, où s'expriment à la fois des freins objectifs et des résistances liées aux stéréotypes s'attachant aux habitants des bidonvilles, l'implication du représentant de l'État dans le département est déterminante dans la mobilisation des collectivités locales, l'animation continue du réseau d'acteurs et l'élaboration collective d'une feuille de route qui donne à l'ensemble des acteurs de la lisibilité, campement par campement et pour l'ensemble des sites à l'échelle d'un territoire, avec un calendrier vers l'objectif de résorption.



© Armandine Penna

LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR PILOTER ET SUIVRE LA POLITIQUE PUBLIQUE SUR CHAQUE TERRITOIRE

■ Résorption-bidonvilles est un outil numérique de travail collaboratif pour **accélérer la résorption et faciliter l'insertion de ses habitants**.

🏛️ La plateforme **s'adresse à tous les acteurs de terrain concernés** : les préfetures, les services de l'Etat dans les territoires (emploi, solidarité, éducation, amélioration des conditions de vie...), les agences régionales de santé, les collectivités territoriales et les opérateurs.

🕒 Résorption-bidonvilles **répond aux freins liés à une circulation limitée de l'information (multiples fichiers Excel) et à un manque de coordination des acteurs**, souvent causes de perte de temps sur des situations pour lesquelles l'intervention doit être rapide.

📍 Résorption-Bidonvilles **permet de piloter et de suivre en temps réel les actions mises en œuvre dans chaque territoire** (santé, éducation, emploi, logement), notamment via une cartographie claire des sites.

Outil opérationnel de connaissance et de reporting pour agir concrètement, la plateforme vise aussi à fédérer une communauté d'acteurs en facilitant leur mise en réseau et le partage d'information sur la fiche des sites (conditions de vie, évolution des sites).

🎓 Résorption-bidonvilles, c'est aussi une **start-up d'État lauréate du FTAP (Fonds pour la transformation de l'action publique)**, intégrée au sein la Dihal et se développant avec l'appui de la Fabrique numérique du Ministère de la transition écologique, de la Direction interministérielle du numérique et de la Direction interministérielle à la transformation publique. En relation directe avec les utilisateurs, la plateforme évolue en permanence, pour être plus simple d'utilisation et plus performante.

POUR ALLER PLUS LOIN

🌐 <https://resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr>

✉️ contact@resorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

☎️ 01 40 81 31 54

EN SEPTEMBRE 2021

👤
740
utilisateurs

🏛️
323
structures



Le rôle de la plateforme au sein de l'action publique

Les étapes pour résorber un bidonville

	Que fait la plateforme ?	Quel est l'objectif ?
1 Connaître	La plateforme apporte un état des lieux partagé, centralisé et dynamique dont la mise à jour est simplifiée.	Objectiver et fiabiliser les données pour agir de manière éclairée.
2 En faire un sujet	La plateforme contribue à renouveler cette politique publique, à en changer le regard, à la mettre en avant.	Avoir un portage politique local et national.
3 Vouloir	La plateforme incite les acteurs à agir et à prendre conscience de la situation, de la nécessité d'agir.	Mobiliser les acteurs.
4 Pouvoir	La plateforme contribue à l'état des lieux factuels nécessaire pour envisager l'action.	Préparer l'action.
5 Agir	La plateforme contribue à repérer les opportunités d'actions : prioriser les sites, repérer les urgences, identifier les bonnes pratiques.	Augmenter le nombre d'actions et accélérer la prise de décision.
6 Suivre	La plateforme apporte un historique des données des sites et des actions, c'est la mémoire du sujet.	Renforcer le pilotage des actions et assurer leurs continuités.
7 Évaluer	La plateforme contribue à mettre en perspective des résultats en fonction d'un objectif et de la situation des autres territoires.	Stimuler les acteurs avec un objectif à atteindre.

Impacts indirects :

La plateforme amène la **culture de la transparence** et de la transmission d'informations entre les acteurs. La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux échanges informels et oraux entre les acteurs mais à être le support de ces discussions.

A person wearing a bright yellow-green high-visibility vest and dark clothing is walking away from the camera down a paved path. The path is lined with makeshift dwellings, including a green and white trailer on the right and various shacks and tents on the left. The background shows bare trees under a clear blue sky. A large white text box is overlaid on the center of the image.

Bilan 2019-2020

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN BIDONVILLES ET DU NOMBRE DE SITES

Précautions liminaires sur l'origine et l'utilisation de ces données

Les données ci-dessous sont extraites de la plateforme Résorption-bidonvilles qui permet aux services de l'État dans les départements, avec le cas échéant la participation de leurs partenaires, de recenser les sites, terrains ou bâtis, faisant l'objet d'une occupation sans droit ni titre de manière durable.

Il convient de faire un usage prudent de ces données, en gardant à l'esprit les modalités de leur production. Il faut également rappeler qu'une extraction ne donne qu'une photographie à un instant précis d'une situation très évolutive. En outre, il faut souligner que ce recensement a eu lieu dans un contexte spécifique lié à l'épidémie de Covid-19 qui a occasionné des mouvements sur les sites. Enfin, il convient de rappeler que ces données ne peuvent en aucun cas être assimilées à des données sur les populations "roms" en France.

Le nombre de citoyens européens en campement est en diminution, grâce à la politique de résorption des bidonvilles depuis 2018

En France métropolitaine, on dénombre, au 12 mai 2021, 12 342 ressortissants européens (majoritairement de Roumanie et de Bulgarie) **vivant dans 252 bidonvilles de plus de dix habitants.**

Ainsi, **le nombre de personnes a diminué de plus de 10%** par rapport aux chiffres du 31 décembre 2018 qui

faisaient alors état de 13 728 personnes dans 251 sites de plus de dix personnes.

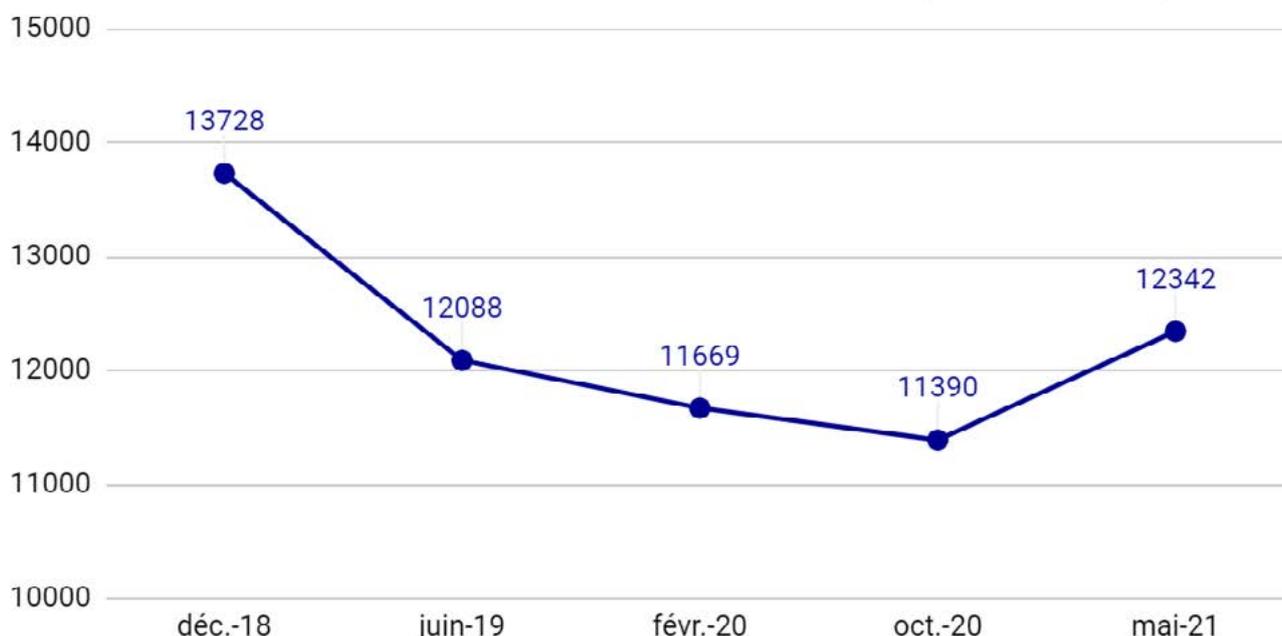
Dans plusieurs départements, on peut constater que les baisses de population correspondent aux territoires où des plans locaux de résorption des bidonvilles sont mis en place. C'est notamment le cas dans le Nord (diminution de près de 30% suite à plusieurs opérations de résorption réussies), en Haute-Savoie (diminution de moitié des personnes recensées), ou encore dans l'Indre-et-Loire, en Côte-d'Or, en Moselle, dans la Vienne et dans le Bas-Rhin (action de résorption des sites existants).

Dans d'autres départements, les baisses constatées peuvent relever de facteurs conjoncturels divers, notamment liés à des retours plus marqués dans le pays d'origine ou à une meilleure prise en charge des personnes (pour la mise à l'abri et l'hébergement d'urgence).

C'est particulièrement le cas en Île-de-France (de 6 516 personnes recensées à 4 732, soit une baisse de 27% du nombre de personnes). Cette diminution pourrait correspondre à la conjonction de phénomènes précités et à une mobilité des personnes hors Île-de-France (opportunités de travail saisonnier notamment).

Si le nombre de ressortissants européens vivant dans les bidonvilles diminue, **le nombre global de personnes recensées sur la plateforme Résorption-Bidonvilles augmente en revanche** : ainsi, de 19 379 personnes recensées dans 360 sites de plus de 10 habitants fin 2018, on recense en mai 2021 22 189 personnes vivant dans 439 sites, soit une augmentation de 2 810 personnes. Le nombre de mineurs a augmenté de 23% : de 4 622 mineurs recensés en 2018 (soit 24% de la population), à 5695 en mai 2021 soit 26% de la population recensée.

Évolution du nombre de ressortissants européens en bidonvilles en France métropolitaine (2018-2021)



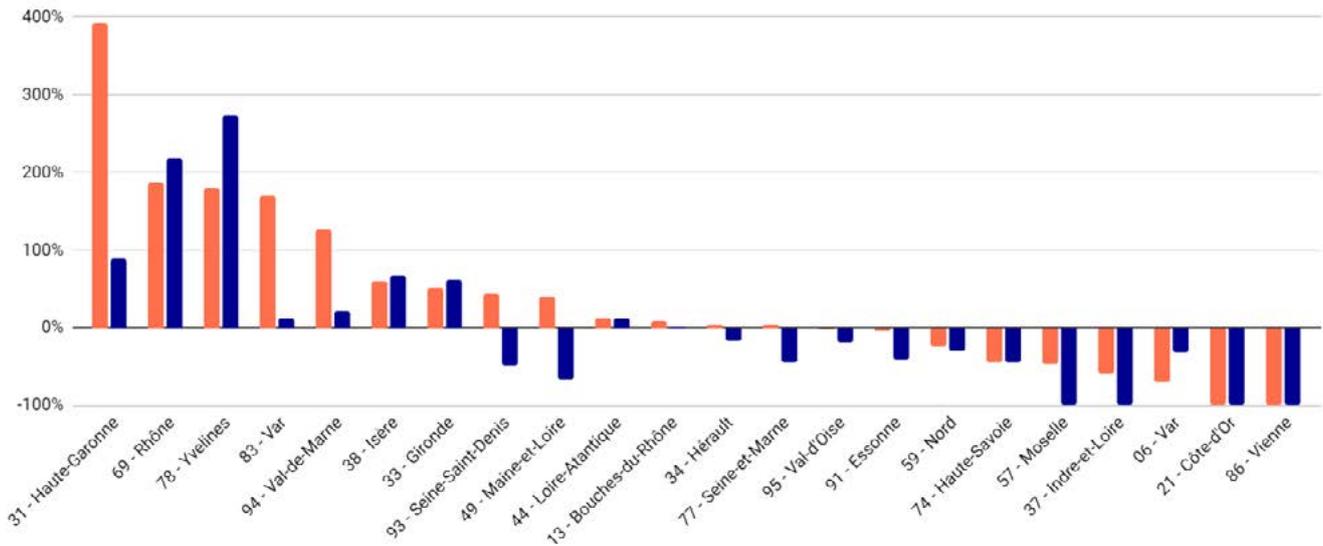
Cela s'explique par plusieurs facteurs :

➔ Le mode de collecte des données et l'utilisation renforcée de la plateforme *Résorption-bidonvilles*, explique en partie l'augmentation de la population entre février 2020 et octobre 2020 ;

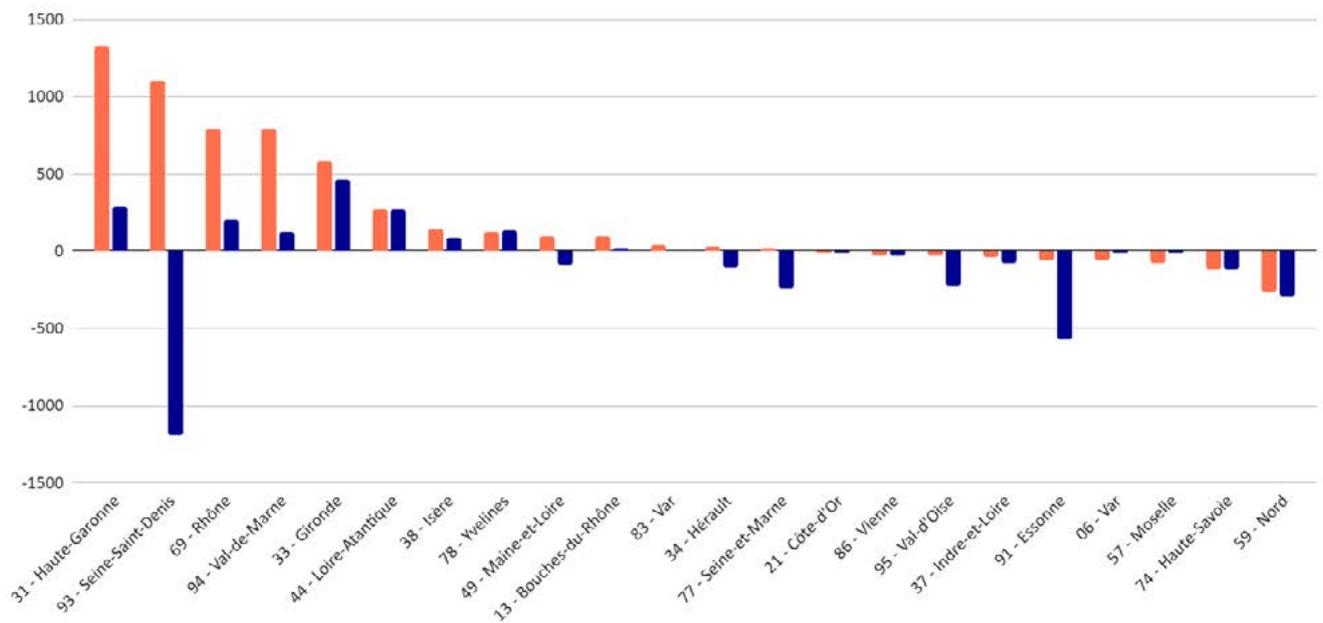
➔ L'augmentation est localisée dans certains départements et est due en général à l'installation d'un nombre croissant de migrants extra-communautaires depuis 2018, comme c'est le cas en Haute-Garonne et en Seine-Saint-Denis. Le nombre de migrants intra-communautaires en bidonvilles est quant à lui en baisse sur plus de la moitié des départements concernés.

Variation en pourcentage et en valeur du nombre d'habitants en bidonvilles par département entre décembre 2018 et mai 2021

Taux de variation du nombre d'habitants en bidonvilles (2018-2021)



Variation du nombre d'habitants en bidonvilles (2018-2021)



Habitants en bidonvilles toute origine cofondue



Ressortissants européens

LES ACTIONS COFINANÇÉES PAR LA DIHAL

Résultats

Au total, **111 actions assurées par plus de 50 associations ou intervenants publics, ont été déployées dans 25 départements** (dont 19 départements situés hors Île-de-France) **en 2019 et 2020.**

Progressivement, la résorption des bidonvilles se structure et prend des formes variées, adaptées aux circonstances locales : il peut s'agir d'accompagnement social global sur des sites, d'un soutien à des personnes en hébergement ou dans des dispositifs de logement adapté, ou encore d'actions thématiques telles que la médiation sanitaire ou scolaire. En parallèle, la mobilisation du service public de l'emploi facilite l'insertion rapide des publics vivant en bidonvilles.

Les résultats en 2019 et 2020 sont positifs. Ils témoignent d'une montée en compétence des acteurs de terrain auprès de ces publics, de la réussite des programmes d'accompagnement mis en place et de l'insertion effective des habitants de bidonvilles :



plus de **2 000 personnes ont été orientées vers des structures de santé** en 2019



plus de **2 460 personnes ont accédé à un logement** en 2019 et 2020



en 2019, près de **720 personnes ont eu au moins un contrat de travail ou ont obtenu un statut d'auto-entrepreneur.** En 2020, ce sont **1 070 personnes qui ont accédé à l'emploi.**



en 2020, **plus de 3 100 enfants ont été scolarisés.**

Grâce à ces actions, certains territoires ont pu résorber près de la totalité de leurs bidonvilles. C'est le cas notamment de l'Indre-et-Loire, de la Moselle, de la Côte d'Or, du Bas-Rhin et de la Vienne. Dans d'autres départements, dans lesquels le nombre de sites est plus élevé, une nouvelle dynamique a été enclenchée en 2020 et 2021. De nouveaux financements et partenariats en Maine-et-Loire, en Essonne, en Seine-et-Marne, dans les Yvelines, dans le Val-de-Marne et dans le Val-d'Oise devraient permettre l'accélération de la résorption.

Nombre de personnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ayant accédé à un logement	1 300	1 150	1 320	1 844	1 072	1 464
Ayant accédé à l'emploi	500	700	885	974	720	1 078
Enfants scolarisés	1 200	1 800	1 275	1 694	1 431	3 125

Départements	Opérateurs cofinancés par la Dihal en 2020 et 2021
Alpes-Maritimes	API Provence, ALC, Trajectoires
Bouches-du-Rhône	AMPIL, HAS, Soliha Provence, Paroles Vives, ADDAP13, L'École au présent
Côte-d'Or	COALLIA, ADEFO, 2Choses Lune
Haute-Garonne	SOLIHA, France Horizon, Unis-cités, Croix-Rouge française, Entraide Protestante, Rencont'roms nous, UCRM, Espoir, Solidarités International
Gironde	COS Quancard, Diaconat de Bordeaux, GIP Bordeaux
Hérault	AREA, 2Choses Lune, La Cimade, IPEICC
Indre-et-Loire	Entraides et Solidarités, Touraine Insertion
Isère	L'Oiseau Bleu
Loire	SOLIHA Loire
Loire-Atlantique	Association Saint-Benoît Labre, Une Famille Un Toît, PEP Atlantique Anjou, Les Forges, Trajectoires, Solidarités International
Maine-et-Loire	APTIRA, Abri de la Providence
Moselle	Amitié Tsiganes, Association Est Accompagnement
Nord	La Sauvegarde du Nord, SOLIHA Nord, AFEJI, Réseau Roma, IRIAE, Solidarités International
Rhône	Habitat Humanisme, Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHP), C.L.A.S.S.E.S, ALYNEA, ALPIL, Médecins du Monde, Maison de la veille sociale
Haute-Savoie	Alfa3A
Var	Logivar-UDV (Romespérance), Paola Solidarité
Vaucluse	SOLIHA Vaucluse
Vienne	Audacia
Seine-et-Marne	Habitat Cité, Equalis
Yvelines	Trajectoires
Essonne	Intermède Robinson, COALLIA
Seine-Saint-Denis	École enchantiée, Acina, Alteralia, COALLIA, Première urgence internationale, Solidarités International, ASKOLA, Unis Cité, Hors la Rue, Rues et Cités
Val-de-Marne	Alteralia, Convivances, Emmaüs, Première urgence international, Trajectoires, Les PEP 94
Val-d'Oise	École et famille, ASAV, Acina, Croix-Rouge française

ZOOM

La mobilisation d'une collectivité locale : Grenoble-Alpes Métropole impliquée dans la résorption des bidonvilles

En Isère, en décembre 2019, la préfecture, le conseil départemental et Grenoble-Alpes Métropole ont signé un protocole territorial pour la résorption des bidonvilles. Depuis, la volonté politique forte exprimée par les parties prenantes permet la mise en œuvre d'une stratégie partenariale. Grenoble-Alpes Métropole porte la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) intitulée "Résorption des campements" et est pleinement impliquée dans le comité de pilotage de la politique. La Métropole participe au financement des actions d'accès au logement, à l'emploi, à l'école et à l'amélioration des conditions de vie et met à disposition deux médiateurs sociaux.





FOCUS

Les actions d'expertise et de diagnostic soutenues par la Dihal

L'instruction du 25 janvier 2018 prévoit la mise en œuvre de stratégies territoriales globales de résorption. Ces stratégies doivent répondre à des besoins précis identifiés par les acteurs du territoire et comprendre des objectifs définis collectivement. L'approche est globale et doit couvrir l'ensemble des problématiques émergent dans un bidonville, l'accès au droit, l'insertion économique et sociale mais aussi les questions d'ordre public, d'éducation, de protection de l'enfance, de lutte contre la traite des êtres humains (mendicité, prostitution) et contre la délinquance.

Afin de mieux couvrir les problématiques spécifiques à chaque territoire, la DIHAL a noué un partenariat en 2020 avec l'association Trajectoires dont la mission consiste à **appuyer les acteurs publics et associatifs dans la mise en place de solutions pertinentes pour l'intégration sociale des populations vivant en bidonvilles**. L'association réalise notamment des **diagnostics sociaux** permettant aux acteurs de disposer d'une vision complète et concrète des situations, besoins et attentes des personnes, de repérer en amont les éléments à risque (emprise, dysfonctionnements de certaines familles, économie grise...) qui pourraient compromettre le projet des familles s'inscrivant dans un parcours d'insertion classique en France, et d'identifier les besoins couverts et non couverts par les dispositifs existants afin de les adapter.

Ces diagnostics visent à avoir une connaissance fine des relations entre les habitants du bidonville des parcours migratoires, des liens entretenus avec le pays d'origine afin de disposer d'un panorama large visant la possibilité d'une gestion collective d'un site (en cas de projet de stabilisation) et de dresser des typologies d'insertion par foyers répondant aux besoins et capacités des familles. **Sur la base d'un état des lieux partagé, Trajectoires propose un plan d'action, coordonne sa mise en œuvre et assure le lien entre les différents acteurs associatifs et institutionnels.**

L'association participe également à des événements organisés par la DIHAL visant à former les acteurs locaux à leur méthodologie de travail et à les sensibiliser à la situation des personnes vivant en bidonvilles, aux réseaux dans lesquels elles peuvent se trouver insérées.

En 2020, l'association est intervenue dans les Alpes-Maritimes, en Loire-Atlantique et dans les Yvelines.



ZOOM

Une action cofinancée : la mission Référence, Médiation, Gestion (RMG) sur la métropole nantaise

À Nantes, la mission Référence, Gestion, Médiation est menée par 6 ETP mis à disposition par trois opérateurs : Asso Saint Benoit Labre (ASBL), Une famille Un toit (UFUT) et les Forges Médiation. Ces médiateurs sociaux sont coordonnés par Trajectoires qui a pour rôle de renforcer le maillage partenarial en identifiant des interlocuteurs compétents au sein des collectivités.

En s'appuyant sur les diagnostics sociaux réalisés par Trajectoires, les médiateurs accompagnent les familles directement sur les sites où elles vivent, selon une démarche "d'aller vers". Ils permettent à la préfecture d'être informée des conditions de vie dans les bidonvilles et favorisent ainsi l'impulsion d'actions d'amélioration de ces conditions.

ZOOM

Une action cofinancée :
l'association
Rencont'roms nous
donne la parole aux
jeunes

L'association *Rencont'roms nous* intervient dans les campements et bidonvilles de Toulouse, en valorisant la place et la parole des jeunes. Elle effectue notamment de la médiation scolaire. En 2021, elle a édité une brochure « Écrire son histoire », recueil de témoignages de jeunes entre 16 et 25 ans qui racontent leurs premières expériences professionnelles, notamment en tant que volontaires en service civique :

<https://rencontromsnous.com/2021/06/28/edition-ecrire-son-histoire-nouveau-journal-dedie-a-la-parole-des-jeunes/>



FOCUS

L'accès à l'éducation

En 2020, la Dihal a poursuivi, en lien avec avec la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) et d'autres partenaires, notamment l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des collectivités territoriales), son action sur l'éducation et l'accès aux droits des enfants vivant en situation de grande précarité (bidonvilles, squats, hôtels sociaux, rues...). Le changement d'échelle de la politique de résorption des bidonvilles a permis un renforcement sans précédent des moyens consacrés à la scolarisation et au soutien à la parentalité, leviers indispensables de la lutte contre la reproduction de la précarité.

Cette priorisation de l'enjeu scolaire s'est traduite par le lancement du programme "Accompagnement vers et dans l'école pour une scolarisation durable des enfants". Co-construit avec tous les acteurs territoriaux concernés (préfectures, DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), Rectorats, CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs), Directions académiques, collectivités locales..., ce programme a permis, dès la rentrée scolaire 2020, de recruter **une trentaine de médiateurs associatifs sur 15 départements.**

Ces personnes formées à l'accompagnement scolaire et périscolaire ont des profils divers (éducateurs spécialisés, assistants d'éducation, bénévoles ayant une expérience de terrain avérée...) et ont pour missions d'identifier les enfants dès le plus jeune âge et sensibiliser les familles à l'enjeu scolaire, de faciliter les démarches d'inscription, de soutenir les parents pour optimiser la persévérance scolaire et de prévenir le décrochage (accompagnement physique à l'école, soutien scolaire, suivi de l'assiduité, liens avec les équipes éducatives...), favoriser l'accès aux activités périscolaires et culturelle et sensibiliser les 14-18 ans au développement d'un projet professionnel.

Dès son déploiement à l'été 2020, l'action a produit des résultats probants, en contribuant notamment au retour de nombreux enfants à l'école, dans le contexte de crise sanitaire. Ces avancées ont été confirmées et amplifiées pendant tout le premier semestre 2021. Grâce à l'engagement des médiateurs, aux liens tissés avec les familles et avec tous les acteurs de l'école, **3125 enfants ont pu être scolarisés cette année, soit deux fois plus qu'en 2019 ; 1900 enfants ont bénéficié d'un accompagnement individualisé dans leur scolarité avec des effets réels sur leur assiduité et leur persévérance scolaire.**

Comme pour toutes les actions cofinancées avec les crédits dédiés à la résorption des bidonvilles, le suivi de ces actions d'accompagnement vers l'école est réalisé via la plateforme *Résorption-bidonvilles*.

ZOOM

Une action cofinancée : la *Croix-Rouge française* et *École et Famille* dans le Val d'Oise, l'exemple d'une coordination associative

La Croix-Rouge intervient depuis janvier 2021 dans les bidonvilles du Val-d'Oise. Elle a pu s'appuyer sur l'association École et Famille, déjà présente dans ce département, pour connaître les actions mises en œuvre et proposer une intervention complémentaire. Les médiateurs scolaires d'École et Famille ont ainsi facilité le déploiement des nouvelles actions de la Croix-Rouge dans les bidonvilles. De plus, les deux associations réalisent des actions conjointes : la Croix-Rouge a notamment effectué une collecte de fournitures scolaires qui ont été redistribuées par École et Famille auprès des enfants.



TÉMOIGNAGE

Merson, médiateur scolaire à Marseille au sein de l'association L'École au présent

Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler dans la médiation scolaire ?

"Je m'appelle Merson, j'ai 19 ans, je vis à Marseille depuis 15 ans. J'ai commencé l'école à l'âge de 12 ans. J'ai vu Jane Bouvier (responsable de L'École au présent) travailler pendant des années et je voulais faire la même chose."

En quoi consiste l'accompagnement que vous proposez ?

"J'essaie d'expliquer aux parents et aux enfants que c'est important d'aller à l'école pour avoir un emploi plus tard. Je les accompagne à l'école le matin et si les enseignants m'appellent pour me signaler l'absence d'un enfant, je vais voir les parents pour connaître les raisons."

Quelles relations entretenez-vous avec les familles ?
Avec les enfants ?

"Les relations sont très bonnes, il s'agit de familles que je connais bien. J'ai vécu dans la rue pendant des années avec mes parents, avant que nous accédions à un logement."

Comment travaillez-vous avec les enseignants ? En quoi pouvez-vous leur être utile ?

"Je traduis pour eux, je leur explique la situation des enfants car je les connais bien."

Comment contribuez-vous à mieux faire (re)connaître la réalité vécue par les enfants aux personnels de l'éducation ?

"Je parle de ma vie d'avant, de mon exemple et j'explique les conditions de vie des familles."

■ Découvrez le travail de médiation scolaire
dans les bidonvilles décrit par des
médiateurs : [https://spark.adobe.com/page/
iV0ipVXXQmNfV/](https://spark.adobe.com/page/iV0ipVXXQmNfV/)



FOCUS

L'accès au logement et à l'emploi (programme SIBEL)

Le programme SIBEL (Sortie inclusive du bidonville par l'emploi et le logement) vise à proposer aux personnes ressortissantes intra-communautaires vivant en bidonville, en particulier les femmes, **un parcours de formation et d'accès à l'emploi et au logement couplé à un accompagnement individuel renforcé**. Cet accès simultané à l'emploi et au logement devrait permettre ainsi d'accélérer l'objectif de résorption des bidonvilles.

L'accompagnement global est renforcé tout au long du parcours (accès aux droits, accès et maintien en emploi et logement), par un opérateur identifié dans chaque département pour monter le parcours SIBEL et accompagner les bénéficiaires (opérateur SIBEL). L'opérateur identifié en son sein un référent de parcours chargé de l'articulation avec les services de droit commun.

Les entreprises du territoire sont mobilisées, en particulier les structures de l'IAE (Insertion par l'activité économique), pour proposer un stage pendant la période de formation et, si possible, un emploi aux personnes sortant de formation.

L'accès au logement est facilité via un partenariat avec Action Logement (Soli'AL). L'opérateur d'accompagnement peut bénéficier de mesures pour l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) et mobiliser l'offre de service d'Action Logement pour les personnes signataires d'un contrat de travail dans une entreprise de plus de 10 salariés, avec la possibilité de mobiliser une partie du contingent d'Action Logement.

Le programme se déploie en 2020 dans 9 départements dans lesquels des opérateurs SIBEL sont identifiés pour accompagner **des cohortes de 15 personnes (soit 135 personnes pour 2021)** :

- **ILE-DE-FRANCE**
Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne ;
- **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**
Bouches-du-Rhône (Aix-Marseille Métropole) ;
- **OCCITANIE**
Haute-Garonne (Toulouse),
- **AUVERGNE RHÔNE ALPES**
Isère (Grenoble Alpes Métropole), Haute-Savoie ;
- **PAYS-DE-LA-LOIRE**
Loire Atlantique (Nantes Métropole) ;
- **HAUTS-DE-FRANCE**
Nord (Métropole européenne de Lille).



Objectif :

540 personnes accompagnées
sur 2 ans (2021-2022)





ZOOM

Une action cofinancée portée par la *Sauvegarde du Nord*, une mission d'observation des bidonvilles et d'accompagnement sur des sas d'insertion

L'association La Sauvegarde du Nord intervient dans les squats et bidonvilles de la métropole lilloise. Elle est chargée d'une mission d'observation qui consiste à repérer les lieux de vie, à recenser le nombre de familles, et à établir un diagnostic social relatif à l'accès aux droits. Pour réaliser cette mission, l'association s'appuie sur la plateforme numérique *Résorption-bidonvilles*.

La Sauvegarde du Nord propose aux familles de quitter le bidonville pour s'installer de manière transitoire dans des sas d'insertion afin de bénéficier d'un accompagnement social global. Dans ce nouveau lieu de vie, les familles peuvent construire un projet durable pour accéder à l'emploi et au logement.

TÉMOIGNAGE

Argentina, bénéficiaire du programme SIBEL à Lille

Pouvez-vous vous présenter ?

"Je m'appelle Argentina, je suis en France depuis 10 ans. J'ai 4 enfants, que des garçons. Ils ont 9 ans, 8 ans, 6 ans et 4 ans. Ils vont tous à l'école."

Est-ce que le parcours SIBEL vous a plu ?

"La formation s'est bien passée, j'ai appris le français. J'ai fait un stage de deux semaines, et après j'ai signé mon contrat de travail. Et maintenant j'habite dans un mobil-home ! C'est pas trop loin de mon travail, je mets 40 minutes à pied."

Et votre travail vous plaît ?

"Oui ça se passe très bien ! Je travaille sur un chantier d'insertion."

Saviez-vous parler français avant d'entrer dans le programme SIBEL ?

"Non pas du tout, juste dire bonjour ! Maintenant je parle bien."

■ Découvrez les témoignages de six bénéficiaires du programme SIBEL : <https://spark.adobe.com/page/sA6U19foL5SUx/>

SIBEL : un parcours en 3 étapes



ACCOMPAGNEMENT ET PILOTAGE CONTINU POUR PRÉVENIR LES RUPTURE DE PARCOURS

UNE MOBILISATION FORTE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Au premier semestre 2020, **la crise liée à l'épidémie de Covid-19 a donné lieu à une mobilisation sans précédent sur les bidonvilles où le risque sanitaire et humanitaire était particulièrement élevé.** De nouvelles collectivités territoriales se sont impliquées, de nouvelles associations sont apparues.

La Dihal a veillé à l'application sur le terrain des instructions relatives à l'accès à l'eau, à la nourriture et aux mesures de prévention sanitaire. Aussitôt les mesures de confinement mises en place, le pôle Résorption des bidonvilles a instauré des visioconférences avec les acteurs de terrain à travers un groupe IdealCo [<https://www.idealco.fr/groupe/386>]. Cela a permis une mobilisation et un partage des bonnes pratiques.

Elle a également assuré une veille sur la situation dans chaque territoire avec un reporting en temps réel via la plateforme Résorption-bidonvilles. La plateforme a notamment servi à signaler aux préfetures les cas d'infection, à identifier les besoins en aides alimentaires, à coordonner les interventions sanitaires et à établir des synthèses bihebdomadaires transmises à la cellule interministérielle de crise.

Une priorité pour améliorer les conditions de vie, notamment l'accès à l'eau sur les sites

En décembre 2018, seuls 72 des 224 sites renseignés sur la plateforme Résorption-bidonvilles avaient un accès à l'eau. Afin de réduire les risques de transmission du virus et protéger les habitants des bidonvilles, la Dihal a impulsé et soutenu des interventions destinées à améliorer les conditions de vie. Ainsi, en avril 2020, 312 sites sur 435 étaient identifiés comme disposant d'un accès à l'eau, alimentant 76% des personnes vivant en bidonvilles. **En juin 2020, ce sont près de 90% des habitants qui avaient un accès à l'eau.**

La Dihal a sollicité l'appui logistique des acteurs de l'urgence et de l'humanitaire en complément des associations classiques d'accompagnement social : actions EAH (Eau, Assainissement, Hygiène), distributions alimentaires, prévention sanitaire. Pendant la période, sont intervenus Solidarités international, Action contre la faim, Médecins du Monde, la Croix Rouge française. **Alors que la mobilisation s'est construite dans l'urgence, elle a permis à de nouvelles pratiques et de nouveaux partenariats d'émerger.** Ils doivent désormais se traduire par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de résorption des bidonvilles. En effet, il faut noter que certains des accès à l'eau ne sont pas sécurisés (les habitants peuvent avoir à traverser une route), ne sont pas suffisamment proches des habitants (plus de 200 mètres) et ne permettent pas de répondre aux besoins (faible nombre de robinets). Pour assurer un accès en eau potable, continu et sécurisé, la Dihal poursuit son travail de mobilisation des acteurs.



FOCUS

L'accès à l'eau

Assurer l'accès à l'eau sur les bidonvilles, et plus généralement la sécurisation minimale des conditions de vie, est essentiel. Il s'agit de garantir les besoins fondamentaux pour les habitants ainsi qu'un encadrement du site pour le contenir, éviter les dérives et ainsi réduire les nuisances tant pour les habitants que pour le voisinage, ce qui peut ainsi contribuer provisoirement à son acceptabilité.

La crise liée à l'épidémie de Covid-19 a exacerbé ces enjeux et montré que l'accès à l'eau sur ces sites constitue un enjeu sanitaire et humanitaire. Ainsi, au cours de l'année 2020, ce type d'interventions s'est progressivement structuré et a mobilisé les acteurs politiques et techniques compétents sur le sujet.

En pratique, en lien direct avec les préfetures et les DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), les villes et intercommunalités ont pu s'impliquer plus directement pour **assurer l'existence de points d'eau adaptés aux besoins des habitants**, sur les sites ou à proximité directe. Les acteurs de terrain, notamment associatifs, ont joué un rôle important pour remonter les informations des sites non couverts ou de ceux pour lesquels un entretien adapté devrait être mis en place. Cette montée en charge des interventions en matière d'accès à l'eau a permis de tirer de nombreux enseignements qui ont été partagés lors d'un atelier dédié le 3 juillet 2020.

Des perspectives prometteuses ont également émergé avec l'adoption, le 16 décembre 2020, de la **directive du Parlement européen et du Conseil relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine**. Dans son article 16, elle demande aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès de tous aux eaux destinées à la consommation humaine, en particulier des groupes vulnérables et marginalisés.

La Dihal a par ailleurs soutenu le développement des missions en France de l'ONG Solidarités international, en signant avec elle une convention et en lui apportant un cofinancement permettant de soutenir l'amorçage de cette mission.



**État des lieux
territoire par territoire**

ÉTAT DES LIEUX TERRITOIRE PAR TERRITOIRE

DONNÉES AU 12 MAI 2021



06 | Alpes-Maritimes



1 site
de plus de 10 personnes



26 ressortissants UE
26 personnes au total



Plan Logement d'abord

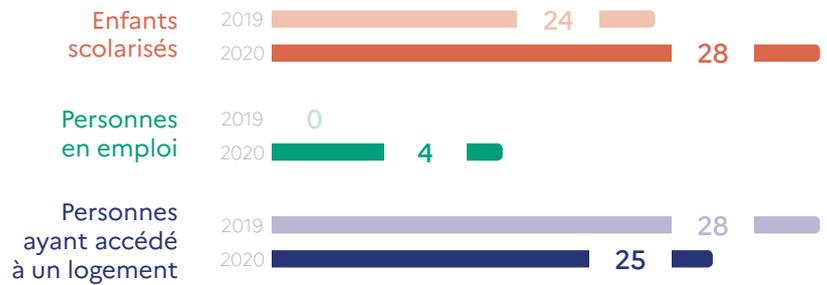


5 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0	0



13 | Bouches-du-Rhône



27 sites
de plus de 10 personnes



1 184 ressortissants UE
1 287 personnes au total



4 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Programme SIBEL

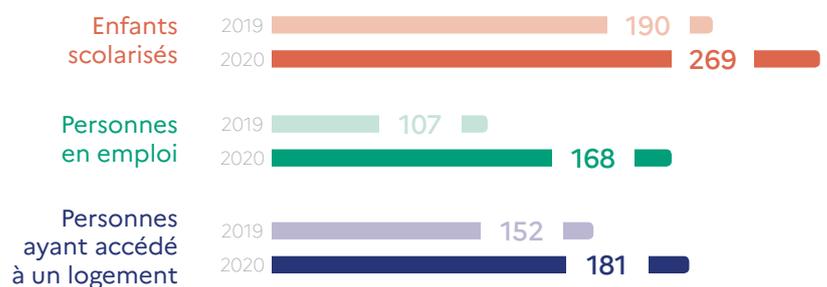


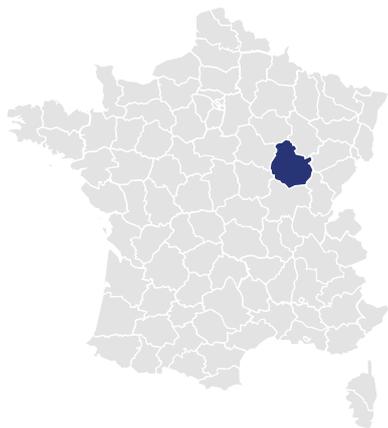
17 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0	3
0	5





21 | Côte-d'Or



0 site
de plus de 10 personnes



0 ressortissant UE
0 personne au total



0,5 médiateur scolaire



Plan Logement d'abord



7 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés



Enfants
scolarisés

2019	2020
24	13

Personnes
en emploi

2019	2020
9	2

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019	2020
124	3



31 | Haute-Garonne



38 sites
de plus de 10 personnes



617 ressortissants UE
1 659 personnes au total



4 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Programme SIBEL



25 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés



Enfants
scolarisés

2019	2020
147	196

Personnes
en emploi

2019	2020
125	124

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019	2020
60	105



33 | Gironde

45 sites
de plus de 10 personnes

1 217 ressortissants UE
1 702 personnes au total

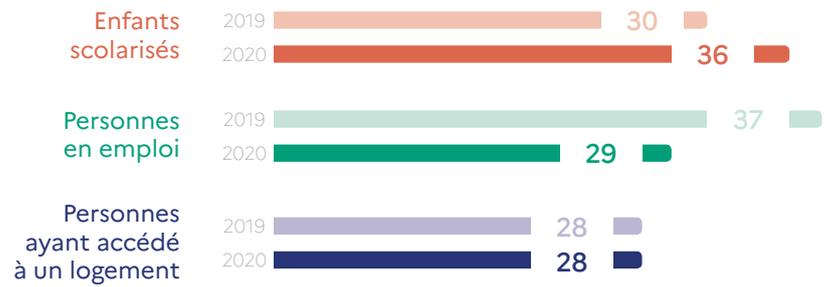
 Plan Logement d'abord



54 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
00	01



34 | Hérault

11 sites
de plus de 10 personnes

574 ressortissants UE
891 personnes au total

 Plan Logement d'abord

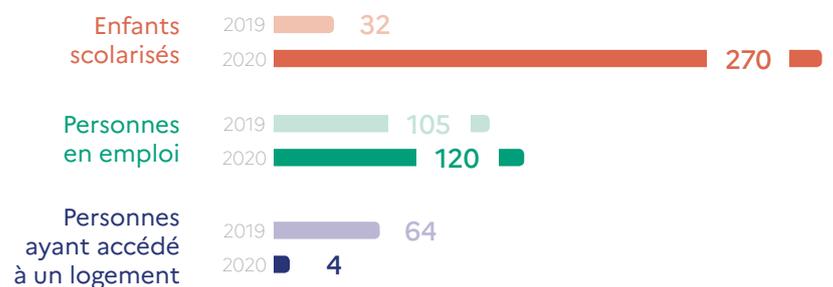
 3 médiateurs scolaires



23 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
00	00





37 | Indre-et-Loire



1 site
de plus de 10 personnes



0 ressortissant UE
30 personnes au total



Feuille de route partenariale



0,5 médiateur scolaire



Plan Logement d'abord



7 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019 2020

0 | 1 0 | 0

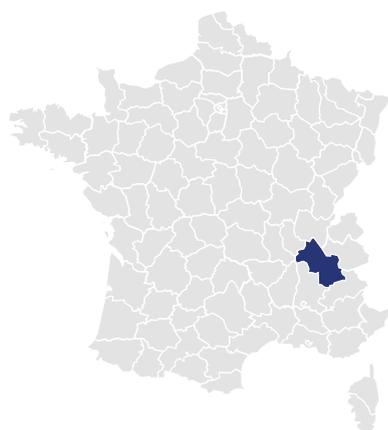
Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement



38 | Isère



8 sites
de plus de 10 personnes



222 ressortissants UE
386 personnes au total



Feuille de route partenariale



Programme SIBEL



1 médiateur scolaire



Plan Logement d'abord



12 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019 2020

0 | 0 0 | 1

Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement





44 | Loire-Atlantique



44 sites
de plus de 10 personnes



2 594 ressortissants UE
2 594 personnes au total



5 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Programme SIBEL



56 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0 | 1

0 | 0

Enfants
scolarisés

2019 82

2020 660

Personnes
en emploi

2019 36

2020 57

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 15

2020 25



49 | Maine-et-Loire



8 sites
de plus de 10 personnes



41 ressortissants UE
353 personnes au total



6 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0 | 2

0 | 0

Enfants
scolarisés

2019 n.c.

2020 20

Personnes
en emploi

2019 n.c.

2020 n.c.

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 n.c.

2020 n.c.



57 | Moselle



2 sites
de plus de 10 personnes



0 ressortissant UE
89 personnes au total



Feuille de route partenariale



Plan Logement d'abord



6 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0 0	0 1

Enfants
scolarisés

2019	15
2020	12

Personnes
en emploi

2019	10
2020	8

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019	40
2020	22



59 | Nord



31 sites
de plus de 10 personnes



714 ressortissants UE
847 personnes au total



6 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Programme SIBEL



12 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0 2	0 0

Enfants
scolarisés

2019	283
2020	302

Personnes
en emploi

2019	78
2020	53

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019	253
2020	344



69 | Rhône



29 sites
de plus de 10 personnes



296 ressortissants UE
1 219 personnes au total



Plan Logement d'abord



1 médiateur scolaire



25 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés



74 | Haute-Savoie



4 sites
de plus de 10 personnes



137 ressortissants UE
137 personnes au total



1,5 médiateurs scolaires

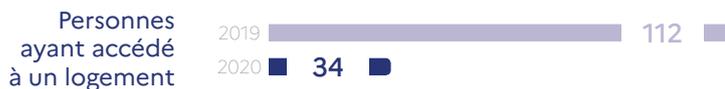


Programme SIBEL



15 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés





83 | Var



3 sites

de plus de 10 personnes



26 ressortissants UE

62 personnes au total



0,5 médiateur scolaire



Plan Logement d'abord



3 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0

1

0

0

Enfants
scolarisés

2019 39

2020 47

Personnes
en emploi

2019 19

2020 13

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 52

2020 20



86 | Vienne



0 site

de plus de 10 personnes



0 ressortissant UE

0 personnes au total



0,5 médiateur scolaire



Plan Logement d'abord



Feuille de route partenariale



7 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0

1

0

0

Enfants
scolarisés

2019 35

2020 39

Personnes
en emploi

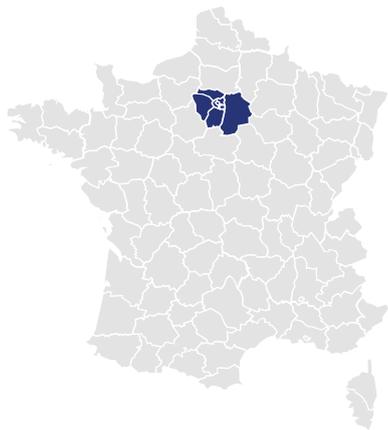
2019 14

2020 18

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 12

2020 0



Projets régionaux | Ile-de-France



151 sites
de plus de 10 personnes



4 732 ressortissants UE
8 782 personnes au total



98 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement



77 | Seine-et-Marne



12 sites
de plus de 10 personnes



300 ressortissants UE
663 personnes au total

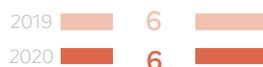


11 utilisateurs
résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés



Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement





78 | Yvelines



9 sites
de plus de 10 personnes



183 ressortissants UE
193 personnes au total



3 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0 0	0 0

Enfants
scolarisés

2019 0
2020 0

Personnes
en emploi

2019 0
2020 0

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 0
2020 0



91 | Essonne



26 sites
de plus de 10 personnes



809 ressortissants UE
1 328 personnes au total



2 médiateurs scolaires



14 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019	2020
0 2	0 1

Enfants
scolarisés

2019 0
2020 89

Personnes
en emploi

2019 0
2020 18

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019 0
2020 0



93 | Seine-Saint-Denis



48 sites
de plus de 10 personnes



1 290 ressortissants UE
3 583 personnes au total



6 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Feuille de route partenariale



30 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0 0

0 0

Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement



94 | Val-de-Marne



30 sites
de plus de 10 personnes



718 ressortissants UE
1 419 personnes au total

Enfants
scolarisés



Personnes
en emploi



Personnes
ayant accédé
à un logement



15 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0 0

0 0



95 | Val-d'Oise



22 sites
de plus de 10 personnes



921 ressortissants UE
1 111 personne au total



2 médiateurs scolaires



Plan Logement d'abord



Feuille de route partenariale



25 utilisateurs

résorption-bidonvilles.beta.gouv.fr

Sites résorbés

2019

2020

0

3

0

0

Enfants
scolarisés

2019

24

2020

84

Personnes
en emploi

2019

28

2020

62

Personnes
ayant accédé
à un logement

2019

28

2020

28

ANNEXE

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIHAL

Mettre en place le Service public de la rue au logement

- ✓ Déployer le plan quinquennal pour le **Logement d'abord**
 - ✓ Piloter la **transformation du parc d'hébergement** selon une trajectoire pluriannuelle cohérente avec le Logement d'abord
 - ✓ **Faire des SIAO** la clef de voûte de la mise en œuvre du Logement d'abord au niveau territorial
 - ✓ Construire une **nouvelle tarification des CHRS** et proposer des mesures de simplification administrative
 - ✓ **Mieux accueillir les publics spécifiques** comme les femmes
- victimes de violence, les jeunes en errance, les personnes en situation de grande marginalité
- ✓ **Poursuivre l'humanisation et la rénovation** des centres d'hébergement et des accueils de jour
 - ✓ **Construire une stratégie** et une réponse conjointes avec le Ministère de l'Intérieur sur l'accueil et l'hébergement des demandeurs d'asile
 - ✓ **Mieux accompagner les personnes migrantes** dans l'hébergement
 - ✓ Renforcer le dialogue avec le **secteur associatif**

Développer les leviers structurels du déploiement du Logement d'abord

- ✓ **Améliorer la connaissance du public sans domicile** et la visibilité des études existantes
 - ✓ **Construire un SI-SIAO à la hauteur des attentes** des utilisateurs et des enjeux de pilotage de la politique publique
 - ✓ **Développer l'offre de logement adapté** : résidences sociales, intermédiation locative, pensions de famille, PLAI adapté
 - ✓ **Accélérer l'accès au logement des personnes sans domicile fixe**, notamment les réfugiés,
- en renforçant l'animation territoriale avec l'ensemble des acteurs
- ✓ **Développer les approches territoriales partenariales** et accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du Logement d'abord
 - ✓ **Transformer et mettre en cohérence l'offre d'accompagnement** des ménages sans domicile
 - ✓ **Dynamiser les approches combinées** emploi-logement et santé-logement

Mettre la performance sociale au coeur de la lutte contre le sans-abrisme

- ✓ **Faire du programme 177 l'instrument d'un déploiement du Logement d'abord** selon une trajectoire pluriannuelle et maîtrisée
 - ✓ **Construire une programmation territoriale pluriannuelle**
 - ✓ **Donner la lisibilité** aux acteurs et **engager une démarche concertée de maîtrise des coûts**, pour avoir des prix à la place de l'hébergement plus cohérents et adaptés en fonction des territoires
- ✓ **Systématiser le pilotage par les résultats** et la **recherche de performance sociale**
 - ✓ **Renforcer le dialogue de gestion** avec les territoires et les opérateurs
 - ✓ Refondre le **dispositif de suivi du parc d'hébergement** et simplifier les dispositifs d'enquête
 - ✓ Poursuivre la **professionnalisation des acteurs associatifs**

Prévenir les ruptures

Mettre en oeuvre le 3ème plan interministériel de prévention des expulsions

- ✓ Assurer une transition progressive de l'état d'urgence sanitaire vers une **reprise maîtrisée de la gestion courante de la procédure d'expulsion locative**
- ✓ **Renforcer le pouvoir des CCAPEX** et étendre leur implantation au niveau infra-départemental
- ✓ **Intégrer les métropoles** dans la stratégie territoriale de prévention des expulsions locatives
- ✓ **Améliorer l'instruction informatisée des signalements** de personnes menacées d'expulsions et la capacité à suivre l'activité (Exploc)
- ✓ Poursuivre les travaux de **construction d'une stratégie d'indemnisation des bailleurs**

Développer une stratégie globale de prise en compte des gens du voyage

- ✓ **Améliorer la prise en compte de l'habitat des gens du voyage**
- ✓ **Établir un plan général d'amélioration des conditions d'accueil et de vie** des gens du voyage
- ✓ Relancer les **schémas départementaux** des gens du voyage
- ✓ **Réhabiliter des aires permanentes d'accueil** dans le cadre du plan de relance
- ✓ **Améliorer la scolarisation et la persévérance scolaire** des enfants de familles itinérantes et du voyage
- ✓ **Piloter la Commission nationale consultative des gens du voyage** pour un mandat de 5 ans

Transformer les foyers de travailleurs migrants

- ✓ **Accélérer le plan de traitement des foyers de travailleurs migrants** via le plan de relance et le soutien aux opérateurs
- ✓ **Renforcer l'animation du réseau** et diffuser les bonnes pratiques
- ✓ Déployer le feuille de route pour **augmenter la création de résidences sociales** et préciser leur orientation sociale
- ✓ **Renforcer le suivi spécifique** des migrants (crise sanitaire, canicule)

Agir sur tous les leviers mobilisables pour résorber les bidonvilles

- ✓ **Redynamiser la politique de résorption des bidonvilles** en renforçant les stratégies partenariales territoriales de résorption des bidonvilles
- ✓ **Améliorer le repérage et la scolarisation des enfants en situation de grande précarité** (squats, bidonvilles, rue, hôtels sociaux...) et développer la persévérance scolaire
- ✓ Développer une **version professionnelle de la plateforme numérique**
- ✓ Développer un **réseau d'intervenants spécialisés**

Index des Zooms

- p.19 La mobilisation d'une collectivité locale : Grenoble-Alpes Métropole impliquée dans la résorption des bidonvilles
- p.20 Une action cofinancée : la mission Référence, Médiation, Gestion (RMG) sur la métropole nantaise
- p.21 Une action cofinancée : l'association *Rencont'roms nous* donne la parole aux jeunes
- p.22 Une action cofinancée : la *Croix-Rouge française* et *École et Famille* dans le Val-d'Oise, l'exemple d'une coordination associative
- p.25 Une action cofinancée portée par la *Sauvegarde du Nord*, une mission d'observation des bidonvilles et d'accompagnement sur des sas d'insertion

Remerciements

La Dihal tient à remercier les personnes ayant contribué à nourrir ce bilan :

- les correspondants départementaux de la Dihal désignés par les préfets pour coordonner dans leur territoire les actions relatives aux bidonvilles ;
- les directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités, les directions départementales des territoires et les directions régionales, qui pilotent et financent ces actions et en suivent la mise en oeuvre ;
- les élus et agents des collectivités territoriales impliquées ;
- Joséphine HUTCHISON, stagiaire au sein du pôle résorption des bidonvilles de la Dihal pour sa contribution à la réalisation de ce rapport ;
- les opérateurs, associations, bénévoles qui participent à la mise en oeuvre de ces actions sur le terrain.

Nous suivre sur les réseaux

FACEBOOK

[facebook.com/DIHAL.delegation.interministerielle](https://www.facebook.com/DIHAL.delegation.interministerielle)

LINKEDIN

[linkedin.com/company/dihal](https://www.linkedin.com/company/dihal)

TWITTER

@Dihal_gouv

IDEALCO

https://www.idealco.fr/campagne/?utm_campaign=g-386-3036d540

L'équipe

Sylvain MATHIEU

Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement

Manuel DEMOUGEOT

Directeur de cabinet,
Directeur de la mission résorption des bidonvilles

Jean-Paul BACHELOT

Conseiller Éducation, formation et droits de l'enfant

Alexandre VISCONTINI

Conseiller Travail et Emploi

Laure DUBUC

Cheffe de projet

Jeanne PIERRE

Stagiaire

Start-up Résorption-bidonvilles

Annie RASATANDRIANOMBANA

Chargée de déploiement

Dimitri COSANDEY

Chargé de déploiement

Jean-Paul DOMALAIN

Chef de produit

Christophe BENARD

Gaël DESTREM

Anis SAFINE

Développeurs

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**

Grande Arche de la Défense - paroi Sud

92 055 LA DÉFENSE

contact.dihal@diha1.gouv.fr

tél. 01 40 81 33 60

diha1.gouv.fr